

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE

Nobilis Diluent Oculo-Nasaal, solvant pour suspension oculonasale

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Excipients :

Phosphate dihydrogénique de potassium	0,37 mg
Phosphate disodique dihydrate	0,72 mg
Edétate de disodium	0.50 mg
Chlorure de sodium	7.65 mg
Patent blue V (E 131)	0.17 mg
Eau pour injection	990,59 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solvant pour suspension oculonasale.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Correspondant aux espèces animales pour lesquelles le vaccin concerné, avec lequel se diluent est utilisé comme solvant, est autorisé.

4.2 Indications d'utilisation spécifiant les espèces cibles

Solvant pour la reconstitution des vaccins pour poules de la gamme Nobilis : Nobilis IB H120, Nobilis IB MA5, Nobilis ILT, Nobilis NDC2, Nobilis ND Clone 30, Nobilis Rhino CV, Nobilis RTV 8544, Nobilis Gumboro D78, Nobilis IB 4-91, Nobilis IB Primo QX.

4.3 Contre-indications

Avant d'utiliser le solvant, lisez les instructions qui accompagnent le vaccin.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Avant d'utiliser le solvant, lisez les instructions qui accompagnent le vaccin.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Pas d'application.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Pas d'application.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Avant d'utiliser le solvant, lisez les instructions qui accompagnent le vaccin.

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Avant d'utiliser le solvant, lisez les instructions qui accompagnent le vaccin.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Solvant pour reconstitution pour les vaccins pour poules de la gamme Nobilis, voir rubrique 4.2.

4.9 Posologie et voie d'administration

Avant d'utiliser le solvant, lisez les instructions qui accompagnent le vaccin.

4.10 Surdosage (symptômes, conduites d'urgence, antidotes), si nécessaire

Lisez les instructions qui accompagnent le vaccin.

4.11 Temps d'attente

Lisez-le(s) temps d'attente fournies avec le vaccin.

5. PROPRIETES IMMUNOLOGIQUES

Aucune.

Ce produit est utilisé comme solvant pour reconstitution pour les vaccins pour poules de la gamme Nobilis, voir rubrique 4.2.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Phosphate dihydrogénique de potassium	0,37 mg
Phosphate disodique dihydrate	0,72 mg
Edétate de disodium	0.50 mg
Chlorure de sodium	7.65 mg
Patent blue V (E 131)	0.17 mg
Eau pour injection	990,59 mg

6.2 Incompatibilités majeures

Non connue.

Nobilis Diluent Oculo-Nasaal ne peut qu'être utilisé avec les vaccins pour laquelle il est autorisé.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du solvant tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

Durée de conservation après reconstitution : utilisation directe.

6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver en-dessous de 25 °C. Ne pas congeler.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacons de polyéthylène de 35 ml ou 85 ml.

Les flacons sont refermés avec un bouchon en caoutchouc halogénobutyl et une capsule codée en aluminium.

Présentations :

- Boîte en carton à 1 flacon
- Boîte en carton à 10x1 flacon

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat, 35, 5831 AN Boxmeer – Pays-Bas

8. NUMÉRO(S) DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V571013

DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 11/09/2020

Date du dernier renouvellement de l'autorisation : N/A

10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

02/10/2023

Délivrance : Sur ordonnance vétérinaire.